NOVARA
CONSULTING GROUP

This document was translated from English by machine and may contain mistakes. The English original is at https://www.novaracg.com/2026/07/12/structural-conflicts-of-interest-in-the-sign-language-ai-ecosystem-the-governance-independence-problem/.

Conflits d'intérêts structurels dans l'écosystème de l'IA en langue des signes : le problème de l'indépendance de la gouvernance

Heather Grizzle · 12 juillet 2026

Who governs sign language AI, and how independent are they from those who sell it? The structural conflict-of-interest problem in the ecosystem.

Sommaire

1. Le problème structurel, illustré
2. La gouvernance et le développement de marché comme fonctions distinctes
3. La santé comme cas critique
4. Un schéma récurrent dans la gouvernance technologique
5. Un problème d'écosystème nécessitant des solutions structurelles

Le discours public autour de l'intelligence artificielle appliquée à la langue des signes est, en surface, un débat sur la technologie. Les partisans insistent sur les trajectoires d'innovation. Les critiques énumèrent les risques. Les chercheurs interrogent les indicateurs de précision. Les fournisseurs cartographient les opportunités de marché. Sous le registre technique de ces conversations se cache cependant une question plus fondamentale et nettement moins examinée : celle de savoir si les structures institutionnelles chargées de gouverner l'IA de langue des signes conservent une indépendance suffisante vis-à-vis des structures commerciales chargées de sa commercialisation.

Il ne s'agit pas d'une question concernant une seule organisation. C'est une question d'architecture d'écosystème.

Le problème structurel, illustré

Signapse constitue un cas analytique utile, non pas parce que l'entreprise représenterait une faute quelconque, mais parce qu'elle représente une visibilité. En tant que l'un des acteurs les plus en vue du secteur de l'IA de langue des signes, Signapse illustre avec une clarté particulière à quel point les frontières entre participation à la gouvernance, engagement communautaire, collaboration sectorielle et déploiement commercial peuvent devenir structurellement difficiles à distinguer.

Ces dernières années, la direction de Signapse a maintenu une présence publique constante dans les conversations concernant les normes d'accessibilité, les politiques d'accès linguistique et l'avenir institutionnel des technologies de communication. Parallèlement, l'organisation a poursuivi un agenda commercial actif : étendre ses partenariats, rechercher des contrats de déploiement et positionner ses technologies de signes par IA dans des secteurs incluant les services gouvernementaux, les infrastructures d'information publique et la santé. Aucune de ces activités, considérée isolément, ne justifie un examen approfondi. On attend des entreprises qu'elles recherchent la croissance du marché. On attend des dirigeants qu'ils apportent leur expertise aux conversations professionnelles et politiques. Un secteur ne peut se développer sans visibilité, et un domaine ne peut progresser sans collaboration intersectorielle.

Le problème analytique surgit lorsque les deux activités s'exercent simultanément au sein du même écosystème institutionnel, et lorsque les mécanismes permettant de les distinguer sont absents ou insuffisamment développés.

La gouvernance et le développement de marché comme fonctions distinctes

La préoccupation en jeu n'est pas la coexistence d'intérêts commerciaux et d'intérêts de gouvernance au sein d'un même domaine. Cette coexistence est, dans une certaine mesure, structurellement inévitable dans les secteurs technologiques émergents. La préoccupation réside dans la confusion de ces intérêts, et dans les conditions institutionnelles qui permettent à cette confusion de devenir la norme.

La gouvernance et le développement de marché servent des finalités catégoriquement différentes. La gouvernance existe pour protéger l'intérêt public. Elle se demande si une technologie devrait être déployée, sous quelles conditions son déploiement serait approprié, et quelles garanties doivent être établies avant qu'il n'ait lieu. Le développement de marché existe pour étendre l'adoption. Il construit des relations, génère la confiance institutionnelle et crée des voies vers la mise en œuvre. Les deux fonctions peuvent coexister au sein du même secteur. Elles ne peuvent cependant être traitées comme équivalentes, et il ne faut pas leur permettre de se substituer l'une à l'autre.

Lorsque des organes consultatifs, des initiatives d'engagement communautaire, des discussions sur les normes et des forums de gouvernance incluent des participants ayant des intérêts financiers directs dans la technologie examinée, une question fondamentale de conception institutionnelle se pose. Où s'arrête la supervision indépendante et où commence la cultivation du marché ? Plus crucial encore, comment les institutions publiques, les communautés Deaf et les décideurs politiques sont-ils censés identifier la différence depuis l'extérieur ?

Si une organisation contribue à façonner le paysage normatif et politique entourant l'IA de langue des signes tout en détenant simultanément un intérêt commercial dans l'expansion de ce paysage, la transparence n'est pas une simple courtoisie professionnelle. C'est une condition structurelle préalable à une gouvernance légitime.

La transparence n'est pas une simple courtoisie professionnelle. C'est une condition structurelle préalable à une gouvernance légitime.

La santé comme cas critique

Les enjeux de gouvernance s'intensifient considérablement lorsque la santé entre dans la conversation sur le déploiement. Les documents publics associés aux technologies de signes par IA identifient de plus en plus la santé comme un marché prioritaire. Ce positionnement mérite un examen attentif, car la santé n'est pas analogue aux autres secteurs de déploiement.

La santé englobe les processus de consentement éclairé, les communications diagnostiques, les instructions de traitement, les services psychiatriques, la médecine d'urgence et les conversations de fin de vie. Les erreurs de communication dans ces envi-

ronnements entraînent des conséquences qui s'étendent bien au-delà d'une simple dégradation de service. Elles peuvent affecter le diagnostic, altérer les trajectoires de traitement, compromettre l'autonomie du patient, et dans des circonstances aiguës, déterminer les résultats de survie. Lorsque des technologies d'accessibilité sont positionnées dans des contextes de santé, le seuil de gouvernance applicable est catégoriquement plus élevé que celui régissant un déploiement commercial ordinaire.

Le même principe s'applique, avec des variations contextuellement appropriées, aux procédures judiciaires, aux communications de sécurité publique, aux services éducatifs, aux processus d'emploi et à l'administration des prestations gouvernementales. Il ne s'agit pas simplement de secteurs de marché. Ce sont des environnements où convergent l'accès linguistique, les droits civiques et la confiance publique. Les décisions de déploiement dans ces espaces ne devraient pas être guidées uniquement par une capacité démontrée. Elles devraient être guidées par des évaluations indépendantes et rigoureuses de la préparation institutionnelle, de l'architecture des risques et des structures de responsabilité.

Un schéma récurrent dans la gouvernance technologique

Le défi structurel illustré par l'écosystème de l'IA de langue des signes n'est pas nouveau. Il se répète avec une constance notable tout au long de l'histoire de la gouvernance des technologies émergentes.

Les organisations qui construisent une technologie développent invariablement l'expertise la plus approfondie pour l'expliquer. Les organisations dotées de l'expertise explicative la plus approfondie acquièrent fréquemment une influence disproportionnée dans la formation de la compréhension publique, des conversations politiques et des cadres réglementaires. Avec le temps, la distinction entre évaluation technique indépendante et plaidoyer sectoriel devient difficile à identifier avec certitude pour les observateurs extérieurs. Ce schéma s'est manifesté dans la gouvernance des plateformes de médias sociaux, le déploiement de la reconnaissance faciale, la réglementation de la vie privée numérique, la supervision de la prise de décision algorithmique et la gouvernance des systèmes d'IA générative. Il existe peu de fondement empirique permettant d'espérer que l'IA de langue des signes demeure structurellement immunisée contre les mêmes pressions institutionnelles.

Le domaine n'en est pas à un stade suffisamment précoce pour éviter de se confronter à ces dynamiques. L'investissement s'accélère. Les partenariats institutionnels se mul-

tiplient. L'intérêt des marchés publics et de la santé pour les achats augmente. L'élan commercial est déjà établi. La question la plus urgente est de savoir si l'infrastructure de gouvernance se développe à un rythme comparable.

Un problème d'écosystème nécessitant des solutions structurelles

La question soulevée par l'examen de la position de Signapse au sein de l'écosystème de l'IA de langue des signes n'en est finalement pas une concernant Signapse. Ce n'est pas une question de savoir si l'entreprise devrait concurrencer, innover ou participer au discours professionnel. C'est une question de savoir si l'écosystème de l'IA de langue des signes a construit des mécanismes de gouvernance suffisamment indépendants des intérêts commerciaux pour remplir leur fonction prévue.

Lorsque ces mécanismes sont faibles, absents ou structurellement ambigus, la confiance publique se replie par défaut sur des assurances individuelles. L'histoire offre peu d'encouragement quant à la pérennité d'un tel arrangement.

La communauté Deaf mérite plus que des assurances. Elle mérite des structures de gouvernance dont l'indépendance soit manifeste architecturalement, applicable institutionnellement, et non subordonnée à la bonne volonté des organisations gouvernées.

Ce n'est pas un problème qu'une seule entreprise puisse résoudre. C'est un problème d'écosystème.

Et les problèmes d'écosystème sont précisément ce que les institutions de gouvernance existent pour traiter.

> **TIPS**
>
> Know something about a sign language AI system that the public should know? Send it to tips@novaracg.com. Every tip is read by me and kept confidential. If you work in the UK, writing to us is not by itself a protected disclosure under the Public Interest Disclosure Act 1998, so before you share employer information, check your options with Protect (protect-advice.org.uk), the free whistleblowing advice line.

NOVARA
CONSULTING GROUP

SUPPORT NCG

NCG does this work without vendor money, so our findings stay ours. If it has been useful to you, you can support NCG's independent work here. NCG is a for-profit company, not a charity. Contributions are not tax-deductible and buy no service or influence.

Comment citer

Grizzle, H. M. (2026, July 12). Conflits d'intérêts structurels dans l'écosystème de l'IA en langue des signes : le problème de l'indépendance de la gouvernance. Novara Consulting Group. https://www.novaracg.com/fr/2026/07/12/structural-conflicts-of-interest-in-the-sign-language-ai-ecosystem-the-governance-independence-problem/